

Quelques jours après la publication des décrets qui imposent la présentation du passe sanitaire à l'hôpital

La Ligue contre le cancer s'inquiète des possibles restrictions d'accès aux établissements de santé pour les personnes atteintes de cancer

La Ligue contre le cancer prend acte de la publication des décrets d'application qui entérinent l'obligation de présentation du passe sanitaire à l'entrée des établissements de santé.

OUI, la vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour faire reculer l'épidémie et la Ligue soutient par ailleurs sans réserve l'obligation vaccinale pour les professionnels de santé.

OUI, le passe sanitaire est une incitation forte pour tous à se faire vacciner contre la covid-19 et se faire tester.

MAIS, alors que les décrets d'application qui entérinent l'obligation de présentation du passe sanitaire à l'entrée des établissements de santé sont officiels, de nombreuses questions subsistent pour l'accueil concret des personnes malades dans ces lieux de soins. Ces interrogations concernent aussi les aidants, dont la présence est déterminante pour les personnes malades les plus fragiles qui subissent des traitements lourds.

EN AUCUN CAS les soins programmés ne doivent pas être retardés faute de la présentation du précieux sésame.

Retard dans les diagnostics, prise en charge différée ou traitement suspendu, dépistage repoussé ou abandonné, pertes de chance : la Ligue est et sera vigilante sur la mise en œuvre concrète des dispositifs d'accueil pour les personnes malades et leurs proches

La Ligue alerte sur les enjeux prioritaires pour les malades, les familles et les proches :

- **Aucun retard dans les traitements ne doit être engendré** : si les soins de chimiothérapie ou de radiothérapie sont protocolisés pour maximiser les chances de guérison, de nombreux retards de prise en charge de malades atteints de cancer ont déjà été constatés, en particulier lors des premiers pics de l'épidémie de covid-19. Ces derniers entraînent des pertes de chance que les personnes malades et la Ligue ne peuvent accepter.
- **Plus aucun retard pour les diagnostics** : engendrés par la forte baisse des dépistages depuis 18 mois en raison de la pandémie virale, ils font peser des risques accrus pour les personnes qui découvrent tardivement – parfois trop tard - leur cancer.
- **Le parcours de soins doit permettre aux personnes malades de ne pas être seules face à la maladie** : pour une personne vulnérable atteinte de cancer, la présence d'aidants lors du séjour à l'hôpital est déterminante, unanimement saluée par tous les professionnels de santé. Cette présence doit pouvoir se continuer afin de ne pas laisser les malades les plus fragiles seuls lors de leurs rendez-vous en établissement de santé.

« L'urgence vitale ne se limite pas aux soins prodigués dans les services d'urgence. Les soins programmés - notamment en cancérologie - ainsi que les diagnostics précoces sont déterminants pour la survie des personnes qui en bénéficient » précise le Professeur Daniel Nizri, président-bénévole de la Ligue contre le cancer. « En aucun cas il ne faut oublier qu'une personne atteinte de cancer ou en attente de diagnostic se bat pour sa vie. A ce titre, tout doit être mis en place pour permettre l'accès aux établissements de santé dès que nécessaire ou prévu. Les personnes malades et la Ligue ne peuvent accepter que l'accès aux dépistages et aux soins ne soit entravé. »

La Ligue contre le cancer encourage les responsables d'établissements à la plus grande attention vis-à-vis des personnes et de leurs aidants quand ces derniers se présentent pour des soins programmés sans pouvoir leur présenter de passe sanitaire ou de certificat médical de contre-indication. Une solution protocolisée et coordonnée doit toujours leur être proposée, comme par exemple la dispense d'un test antigénique *in situ* pour rapidement s'assurer de l'absence d'infection.

A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 600 000 adhérents et 11 200 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

CONTACT PRESSE :

Aelya NOIRET |
06 52 03 13 47 | noiret.aelya@gmail.com